

VIE PROFESSIONNELLE
PROTECTION DES BIENS

Assurance Habitation

Protégez votre lieu de vie



l'Auxiliaire BTP

L'assurance toujours à votre hauteur

ASSURANCE MULTIRISQUE HABITATION

3 formules de garanties de
l'indispensable au tout compris

MULTIRISQUE HABITATION

Le contrat fait
pour vous,
juste pour vous

Comment bien choisir ?

Votre habitation, c'est votre lieu de vie, votre patrimoine : vous devez la protéger.

Que vous soyez propriétaire ou locataire, le contrat Multirisque Habitation de L'Auxiliaire répond à vos besoins.

Découvrez vite nos solutions !

Demandez votre devis sur www.auxiliaire.fr

Avec L'Auxiliaire, vous disposez d'un savoir-faire et d'une expertise uniques dans l'assurance des métiers du bâtiment et des travaux publics.

LES FORMULES ET GARANTIES

GARANTIES FORMULE ESSENTIELLE

Elle couvre :

- Incendie et événements assimilés
- Dommages électriques aux bâtiments
- Dommages électriques aux appareils
- Chocs de véhicules
- Bris de vitres
- Dégâts des eaux
- Tempête et grêle
- Catastrophes naturelles
- Catastrophes technologiques
- Actes de terrorisme, attentats
- Vol
- Responsabilité Civile
- Défense et Recours
- Assistance

GARANTIES FORMULE CONFORT

Elle couvre :

- Incendie et événements assimilés
- Dommages électriques aux bâtiments
- Dommages électriques aux appareils
- Chocs de véhicules
- Bris de vitres
- Dégâts des eaux
- Tempête et grêle
- Catastrophes naturelles
- Catastrophes technologiques
- Actes de terrorisme, attentats
- Vol
- Responsabilité Civile
- Défense et Recours
- Assistance
- Perte du contenu des congélateurs
- Avalanche, poids de la neige, gel, inondation
- Vol dans caves et dépendances sans communication directe avec l'habitation assurée
- Remboursement des mensualités de prêts immobiliers

GARANTIES FORMULE OPTIMALE

Elle couvre :

- Incendie et événements assimilés
- Dommages électriques aux bâtiments
- Dommages électriques aux appareils
- Chocs de véhicules
- Bris de vitres
- Dégâts des eaux
- Tempête et grêle
- Catastrophes naturelles
- Catastrophes technologiques
- Actes de terrorisme, attentats
- Vol
- Responsabilité Civile
- Défense et Recours
- Assistance
- Perte du contenu des congélateurs
- Avalanche, poids de la neige, gel, inondation
- Vol dans caves et dépendances sans communication directe avec l'habitation assurée
- Remboursement des mensualités de prêts immobiliers
- Dommages et brûlures causés par les fumeurs
- Surconsommation d'eau (fuite)
- Vol hors domicile *
- Tous risques accidentels
- Accidents corporels *

* Uniquement avec l'assurance de votre résidence principale

En plus, si garantie souscrite en option :

- Défense juridique familiale
- Option «Cadre de vie»

LES PLUS

Garantie «Rééquipement à neuf» illimitée

Votre habitation, votre mobilier, l'ensemble de vos appareils électriques et électroniques, vos vêtements, vos livres, sont remplacés à neuf sans aucune vétusté, dans le cadre de la formule Optimal.

Garantie des biens professionnels

Votre matériel professionnel (ordinateur, tablette,...) se trouvant dans votre habitation est assuré.

Prise en charge des mensualités de prêts immobiliers

Si le logement pour lequel vous avez souscrit ce contrat est momentanément inhabitable en raison de dommages garantis trop importants, nous vous remboursons vos mensualités au titre des formules Confort (1 an) et Optimal (2 ans).

Prise en charge des frais de reconstitution des documents administratifs

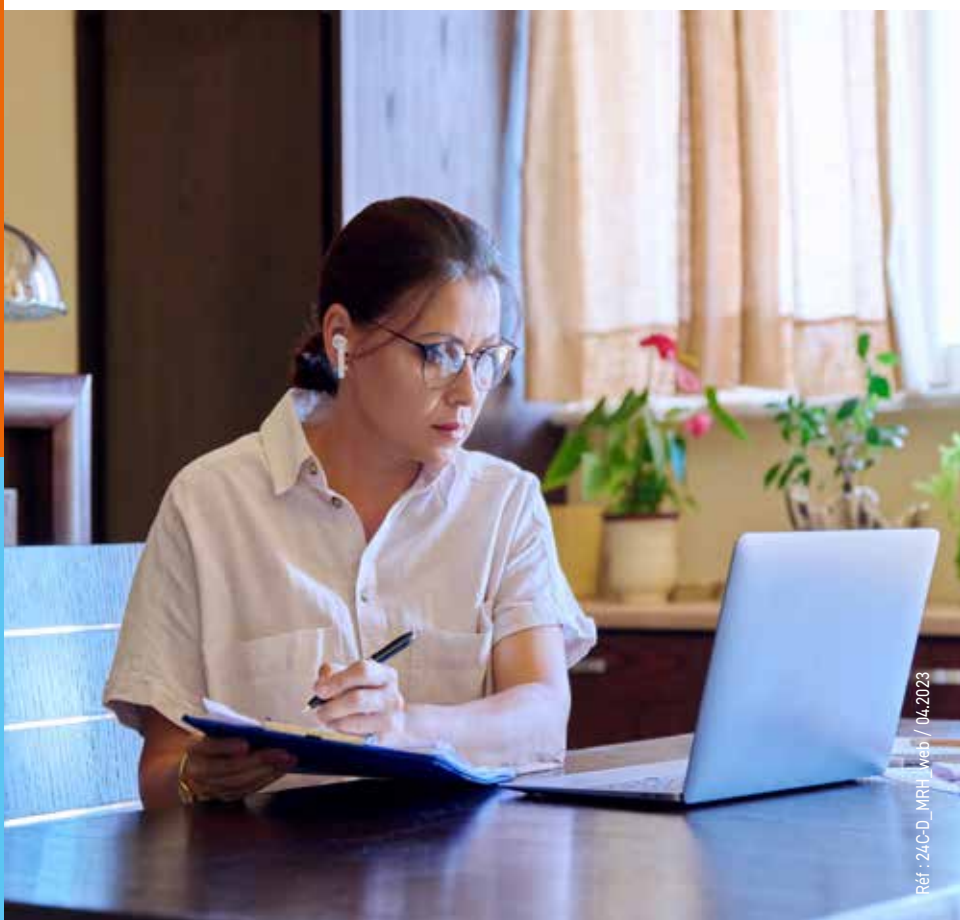
(passeport, permis de conduire, carte grise...) dérobés à l'occasion d'un vol garanti.

ASSURANCE HABITATION

Une assistance
24/24h et 7/7J
comprise dans
toutes nos formules

Vos biens professionnels garantis

Avec le contrat Multirisque habitation de L'Auxiliaire, votre matériel professionnel se trouvant dans votre logement est assuré.



LES OPTIONS DE VOTRE CONTRAT

✓ DÉFENSE JURIDIQUE FAMILIALE

En complément de l'assurance de votre résidence principale, quelle que soit la formule, vous pouvez choisir cette option. Elle vous couvre, dans le cadre de votre vie privée, en cas de litige relatif à la consommation ou à votre logement. Nos prestations ainsi que les frais et honoraires d'avocat sont pris en charge (plafonds selon la nature de la prestation et par sinistre).

✓ «CADRE DE VIE»

Les formules "Confort" ou "Optimal" vous proposent cette option. Elle garantit les dommages subis par vos équipements extérieurs (clôture, mobilier de jardin, courts de tennis, piscine, y compris leurs accessoires...).

UNE ASSISTANCE 24/24H ET 7/7J

Grâce à votre contrat, vous bénéficiez de prestations d'assistance en cas de sinistre :

✓ Prise en charge de votre hébergement, du gardiennage de votre domicile

✓ Mise à disposition de vêtements et objets de première nécessité

✓ Envoi de professionnels compétents (plombier, électricien, serrurier, vitrier,...) dans les meilleurs délais

✓ Garde d'enfants

✓ Votre retour d'urgence au domicile si vous êtes absent au moment du sinistre.

Nous vous proposons aussi

- des solutions d'assurance scolaire ;
- des solutions pour les jeunes adultes de 18 à 30 ans vivant chez leurs parents ou locataires de leur propre logement.

**Renseignez-vous
auprès de votre agence
commerciale pour un devis !**



www.auxiliaire.fr

Nos agences

L'Auxiliaire, des spécialistes de l'assurance construction à votre service

01 Bourg-en-Bresse

04 74 22 42 51
bourg@auxiliaire.fr

04 Digne

04 92 74 75 45
digne@auxiliaire.fr

05 Gap

04 92 51 78 77
gap@auxiliaire.fr

26-07 Valence

04 75 44 66 00
valence@auxiliaire.fr

38 Grenoble

04 76 87 90 61
grenoble@auxiliaire.fr

39 Dole

03 84 72 37 17
dole@auxiliaire.fr

42 Saint-Etienne

04 77 21 14 46
saint-etienne@auxiliaire.fr

69 Lyon-Villeurbanne

04 72 44 45 01
villeurbanne@auxiliaire.fr

71 Mâcon

03 85 20 45 35
macon@auxiliaire.fr

73 Chambéry

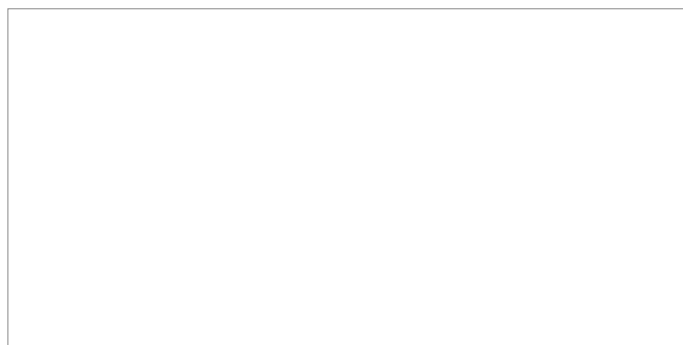
04 79 85 40 03
chambery@auxiliaire.fr

74 Annecy

04 50 45 42 58
annecy@auxiliaire.fr

84 Avignon

04 90 85 06 92
avignon@auxiliaire.fr



 **L'Auxiliaire BTP**
L'assurance toujours à votre hauteur

Assurance Habitation - Contrat distribué par l'Auxiliaire et assuré par Protec BTP

L'Auxiliaire - mutuelle d'assurance des professionnels du bâtiment et des travaux publics. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances et exonérée de plein droit de la TVA. Siège : 20 rue Garibaldi - BP 6402 69413 Lyon Cedex 06 - SIREN 775649056 - code APE 6512 Z - ADEME FR325390_03IUSC - www.auxiliaire.fr - 04 72 74 52 52 - auxiliaire@auxiliaire.fr

Contrat Automobile assuré par Protec BTP - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Entreprise régie par le code des assurances, au capital de 28 140 200 euros entièrement versé 411 360 472 RCS Paris. N° de TVA intracommunautaire : FR 92 411 360 472 Siège Social : 8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 Paris Cedex 15.

